GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

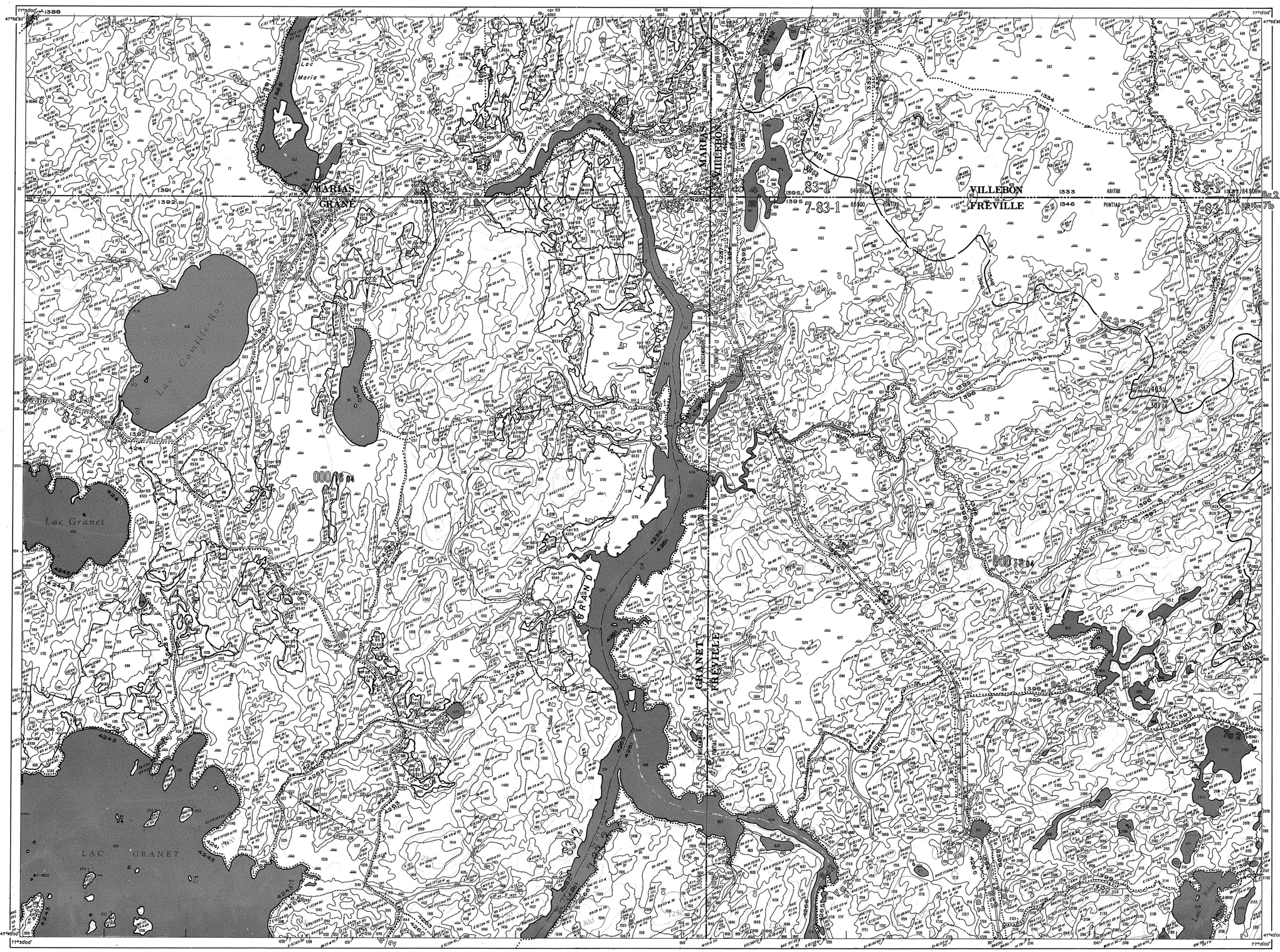

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— — de division de recensement
— — de municipalité
— — de canton, de seigneurie
— — de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	cr
Coupe avec réserves de la régénération	cpr
Coupe par bandes de semenciers	cbs
Coupe progressive irrégulière	cpi
Coupe à diamètre limite	cdl
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir	cdd
Coupe par bouquets	cbq
Drainage partiel (drainage en ajout)	drp
Plantation à racines nues	pln
Plantation en récipients	plr
Plantation de boutures	plb
Plantation de rhizomes	plm
Cépée commerciale	ec
Récolte dans les tiges boisées (abattis libres)	ecd

N.B. Ces interventions n'impliquent aucune perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (EN)
— — à mélèze	R (M)
— — à pin rouge	R (PR)
— — à pin gris	R (PG)
— — à pin blanc (strobe)	R (PB)
— — à peuplier	R (P)
— — à bouleau	R (B)
— — plantation	R P
Pessière	R (E)
— — (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portée résineuse)	R (E)
— — à thuya (cèdre)	R (E C)
— — à mélèze	R (E M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (E PB)
— — à pin gris	R (E PG)
— — à sapin et/ou épinette	R (E S)
— — (sapin et/ou épinette blanche)	R (E S)
— — (plantation d'épinette noire)	R (E P)
— — (plantation d'épinette rouge)	R (E P)
Sapinière	R (S)
— — (sapin et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse)	R (S)
— — à thuya (cèdre)	R (S C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (S EN)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (S PB)
— — à pin gris	R (S PG)
— — à peuplier	R (S P)
— — à bouleau	R (S B)
— — (plantation de sapin baumier)	R (S P)
Pinède à pin rouge	R (PR)
— — — (pin rouge occupent plus de 75% de la portée résineuse)	R (PR)
— — — à thuya (cèdre)	R (PR C)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (PR EN)
— — — avec pin rouge	R (PR PR)
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge	R (PR PB)
— — — avec pin gris	R (PR PG)
— — — avec peuplier	R (PR P)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	R (PR S)
— — — (plantation)	R (PR P)
Pinède à pin gris	R (PG)
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)	R (PG)
— — — à thuya (cèdre)	R (PG C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	R (PG EN)
— — — avec pin rouge	R (PG PR)
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge	R (PG PB)
— — — avec peuplier	R (PG P)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	R (PG S)
— — — (plantation)	R (PG P)
Cédrière	R (C)
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)	R (C)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (C EN)
— — — à mélèze	R (C M)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	R (C PB)
— — — à pin gris	R (C PG)
— — — à peuplier	R (C P)
— — — à sapin et/ou épinette blanche	R (C S)
— — — (plantation)	R (C P)
Prucheraie	R (PU)
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)	R (PU)
— — — à thuya (cèdre)	R (PU C)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (PU EN)
— — — à mélèze	R (PU M)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	R (PU PB)
— — — à pin gris	R (PU PG)
— — — à peuplier	R (PU P)
— — — à sapin et/ou épinette blanche	R (PU S)
— — — (plantation)	R (PU P)
Mélèzin	R (M)
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)	R (M)
— — — à thuya (cèdre)	R (M C)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (M EN)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	R (M PB)
— — — à pin gris	R (M PG)
— — — à peuplier	R (M P)
— — — à sapin et/ou épinette blanche	R (M S)
— — — (plantation)	R (M P)
— — — (plantation de mélèze japonais)	R (M J)
— — — (plantation de mélèze brésilien)	R (M B)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

Feuillus d'essences tolérantes avec pin gris	F (PG)	F (PG P)	F (PG PG)
— — — — — avec pin blanc	F (PB)	F (PB P)	F (PB PB)
— — — — — avec pin rouge	F (PR)	F (PR P)	F (PR PR)
— — — — — avec peuplier	F (P)	F (P P)	F (P P)
— — — — — avec épinette noire ou rouge	F (E)	F (E P)	F (E E)
Bouleau à bouleau blanc	B (B)	B (B P)	B (B B)
— — — avec épinette noire ou rouge	B (E)	B (B E)	B (B E)
— — — avec pin gris	B (PG)	B (B PG)	B (B PG)
— — — avec pin blanc	B (PB)	B (B PB)	B (B PB)
— — — avec pin rouge	B (PR)	B (B PR)	B (B PR)
— — — avec peuplier	B (P)	B (B P)	B (B P)
Bouleau à bouleau jaune	B (BJ)	B (BJ P)	B (BJ BJ)
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc	F (PB)	F (PB P)	F (PB PB)
— — — — — avec pin rouge	F (PR)	F (PR P)	F (PR PR)
Peuplierai avec sapin	P (S)	P (S P)	P (S S)
— — avec pin gris	P (PG)	P (PG P)	P (PG PG)
— — avec pin blanc	P (PB)	P (PB P)	P (PB PB)
— — avec pin rouge	P (PR)	P (PR P)	P (PR PR)
— — avec épinette noire ou rouge	P (E)	P (E P)	P (E E)
— — avec bouleau	P (B)	P (B P)	P (B B)
Cédrière rouge-résineux	C (CR)	C (CR P)	C (CR CR)
Cédrière rouge	C (CR)	C (CR P)	C (CR CR)
Mélangés à feuillus tolérants	M (F)	M (F P)	M (F F)
— — — sur station humide	M (F)	M (F P)	M (F F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F	F (P)	F (F)
— — d'essences tolérantes	F	F (P)	F (F)
— — d'essences tolérantes — sur station humide	F	F (P)	F (F)
Bouleau à bouleau blanc et/ou bouleau gris	B (PB)	B (B P)	B (B B)
Peuplier	P (P)	P (P P)	P (P P)
Cédrière rouge	C (CR)	C (CR P)	C (CR CR)
Frênaie	Fr	Fr (P)	Fr (Fr)
— — à bouleau blanc et/ou bouleau gris	F (B)	F (B P)	F (B B)
— — à bouleau jaune	F (BJ)	F (BJ P)	F (BJ BJ)
— — à feuillus d'essences tolérantes	F (F)	F (F P)	F (F F)
— — à peuplier faux-tremble	F (P)	F (P P)	F (P P)
Chênaie d'érable à sucre	Ch (Ch)	Ch (Ch P)	Ch (Ch Ch)
— — de bouleau jaune	Ch (BJ)	Ch (BJ P)	Ch (BJ BJ)
— — de hêtre	Ch (H)	Ch (H P)	Ch (H H)
— — de peuplier hybride	Ch (PH)	Ch (PH P)	Ch (PH PH)
— — de tilleul d'amérique	Ch (T)	Ch (T P)	Ch (T T)

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Désnudé et semi-désnudé sec
Désnudé et semi-désnudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle par dépérissement	cpd
Coupe partielle par bande	cpb
Coupe partielle plus épidémie légère	cpe
Chablis partiel	cp
Épidémie légère	e
Brûlis partiel	p

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinette blanche dominantes: ⊖ 1 à 50 % ⊕ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale	cp
Chablis	ch
Dépérissement	dp
Épidémie sévère	e
Friche	f
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE CLASSES	TIGES DE:	FORÊT ÉTAGÉE CLASSES	
10 (ans)	0-20 ans	70-30 (ans)	30-70 (ans)
30	21-40	30-50	50-80
50	41-60	50-30	80-50
70	61-80	30-50	50-80
90	81-100	50-50	50-50
120	101 et plus	120-70	70-120

FORÊT HÉQUIENNE

Jeune (jaune indépendant): Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 0 et 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 ans.
Vieilleux indépendant: Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges situées au 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges ont plus de 90 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30 %	aucun
Moyenne	31 à 60 %	T
Forte	61 à 90 %	T
Abrupte	plus de 91 %	T

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1 C2 (2) 30 H C
— S = résineux
— E = épinette noire
— C = classe de pente
— 1 = perturbation
— C = classe de hauteur
— 2 = classe de densité
— (2) = sous group. d'essences
— 30 = classe d'âge
— H = origine
— C = classe de hauteur
— 2 = classe de densité
— C = type de couvert

F C2 (2) 60 F
— F = feuillus
— C = classe de pente
— 2 = classe d'âge
— (2) = sous group. d'essences
— 60 = origine
— F = classe de hauteur
— 2 = classe de densité
— F = type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. : GROUPE POULIN, THÉRIAULT, LITS-S.E.
SIGNATURE : [signature]

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative	8*
Unité de gestion	83-1*
Unité d'aménagement	
Unité de sondage	4*
Mode de tenure ou de gestion	000
Bloc d'aménagement	18
Concessionnaire ou autres	04
Bassin hydrographique	301
Bassin primaire	04*
Bassin secondaire	
Unité de gestion privée	
Municipalité	63900*
Division de recensement	7
Municipalité	
Cadastre	
Parcelle	1395*
Région écologique	8e2*

Municipalité régionale de comté 830 VALLÉE DE L'OR

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Compt. for. : 6564

À jour : avril 1994

Carte forestière: Photographie aérienne : 1985-86
Année de publication : 1986
Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 15/9/86
Déclinaison magnétique : 14° ouest
Équidistance des courbes : 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-C-4 S.E.	32-C-3 S.O.	32-C-2 S.O.
N.E.	N.O.	N.E. N.O.
31-N-13 S.E.	31-N-14 S.O.	31-N-15 S.O.
N.E.	N.O.	N.E. N.O.
31-N-12 S.E.	31-N-11 S.O.	31-N-10

31 N/14 s.o.